



REVUE DE PRESSE 2015



Entrepreneurs
de la Cité



La Caisse d'Epargne Rhône Alpes soutient la fondation Entrepreneurs de la Cité

E-lettre Bref | Publié le 05-11-2015

La **Caisse d'Epargne Rhône Alpes** (pdt du dir. : Stéphanie Paix ; Lyon) et la fondation **Entrepreneurs de la Cité** viennent de signer une **convention de partenariat** visant à soutenir la **création de micro-entreprises**. L'établissement bancaire a notamment dégagé une subvention destinée à soutenir **65 entrepreneurs**, principalement basés en Rhône-Alpes, pendant un an. Les partenaires leur apporteront également un accompagnement opérationnel à travers un programme inspiré de la micro-assurance.

Renforcer l'initiative entrepreneuriale

La fondation Entrepreneurs de la Cité contribue à renforcer l'initiative entrepreneuriale des personnes défavorisées. Par son action, elle souhaite contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale. Elle a accueilli plus de 11 000 entrepreneurs sur toute la France depuis 2007.

Photo : Stéphanie Paix, présidente du directoire de la CERA.



La Caisse d'Épargne Rhône Alpes soutient la fondation Entrepreneurs de la Cité

Rhône - Finance (Assurances / Banques / Bourse / Capital / Dvpt) - 05-11-2015

La **Caisse d'Épargne Rhône Alpes** (pdt du dir. Stéphanie Paix , Lyon) et la fondation **Entrepreneurs de la Cité** viennent de signer une **convention de partenariat** visant à soutenir la **création de micro-entreprises**. L'établissement bancaire a notamment dégagé une subvention destinée à soutenir **65 entrepreneurs**, principalement basés en Rhône-Alpes, pendant un an. Les partenaires leur apporteront également un accompagnement opérationnel à travers un programme inspiré de la micro-assurance.

Renforcer l'initiative entrepreneuriale

La fondation Entrepreneurs de la Cité contribue à renforcer l'initiative entrepreneuriale des personnes défavorisées. Par son action, elle

souhaite contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale. Elle a accueilli plus de 11 000 entrepreneurs sur toute la France depuis 2007.



La Caisse d'Épargne Rhône Alpes soutient la fondation Entrepreneurs de la Cité

La rédaction du Journal de l'éco

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes et la Fondation Entrepreneurs de la Cité ont signé une convention de partenariat pour soutenir et accompagner les créateurs de micros entreprises et pour favoriser l'initiative entrepreneuriale.

La Fondation Entrepreneurs de la Cité mène une mission d'intérêt général en faveur de l'initiative entrepreneuriale des personnes défavorisées. Elle accompagne l'envie d'entreprendre des personnes sans emploi, en réduisant leur exposition aux risques financiers, notamment par la conception d'un programme solidaire de protection des risques inspiré de la micro-assurance, dans le but de pérenniser les jeunes entreprises.

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes, dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), finance deux associations, Parcours Confiance et Finances & Pédagogie, dont la démarche est complémentaire.

Parcours Confiance accorde des micro-crédits à des personnes en situation de fragilité financière. Souhaitant créer leur propre activité, elles n'ont généralement pas accès aux financements bancaires classiques.

Finances & Pédagogie accompagne, quant à elle, une information sur la gestion d'un budget et de la trésorerie, notamment auprès de ces bénéficiaires de micro-crédit.

Ces trois entités s'associent aujourd'hui pour proposer une réponse opérationnelle et globale aux créateurs de micro entreprises.

Avec cette convention, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes apporte son aide à la Fondation Entrepreneurs de la Cité par une subvention destinée à soutenir 65 entrepreneurs, principalement basés dans la région Rhône-Alpes. Ces porteurs de projets pourront ainsi protéger leur activité, leur santé et leur local pendant un an et bénéficier d'un accompagnement en cas de sinistre.



SÉLECTION

UNE CONVENTION POUR LA MICRO-ENTREPRISE

La Caisse d'Epargne Rhône Alpes et la fondation Entrepreneurs de la Cité viennent de signer une convention de partenariat pour soutenir la création de micro-entreprises. L'établissement bancaire apporte son aide à la fondation par une subvention destinée à soutenir 65 entrepreneurs, principalement basés dans la région Rhône-Alpes. Ces porteurs de projets pourront ainsi protéger leur activité, leur santé et leur local pendant un an et bénéficier d'un accompagnement en cas de sinistre.

Au-delà du soutien financier, les deux partenaires, par leur complémentarité,

apportent un accompagnement opérationnel global aux créateurs de micro-entreprises. La fondation Entrepreneurs de la Cité réduit leurs risques financiers, notamment par la conception d'un programme solidaire de protection des risques, inspiré de la micro-assurance, dans le but de pérenniser ces jeunes entreprises. La Caisse d'Epargne Rhône Alpes, à travers sa structure dédiée Parcours Confiance, met en œuvre des microcrédits professionnels, souvent déterminants pour l'amorçage du projet.



De gauche à droite : Patrick Garzena, micro-entrepreneur, Stéphanie Paix, président du directoire de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes et Jean-Pierre Claveranne, président d'Entrepreneurs de la Cité

69 / MICROCREDIT : La CERA s'associe à la Fondation Entrepreneurs de la Cité

La CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE-ALPES (CERA, *siège à Lyon*) et la **FONDATION ENTREPRENEURS DE LA CITE** (*Villeurbanne*) ont signé une convention de partenariat pour soutenir et accompagner les créateurs de micro-entreprises et favoriser l'initiative entrepreneuriale. Dans le cadre de sa démarche RSE, la CERA finance les associations Parcours Confiance, qui accorde des micro-crédits à des personnes en situation de fragilité financière, souhaitant créer leur propre activité mais n'ayant pas accès aux financements bancaires classiques, et Finances & Pédagogie, qui accompagne une information sur la gestion d'un budget et de la trésorerie, notamment auprès des bénéficiaires de micro-crédit. La Fondation Entrepreneurs de la Cité conçoit pour sa part un programme solidaire de protection des risques inspiré de la micro-assurance, en faveur de l'initiative entrepreneuriale des personnes défavorisées. L'association de ces trois entités et l'apport par la CERA d'une subvention destinée à soutenir 65 entrepreneurs, principalement basés en Rhône-Alpes, va permettre de proposer une réponse opérationnelle et globale aux créateurs de micro-entreprises.
www.caisse-epargne.fr / www.entrepreneursdelacite.org

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT AVEC EDF !

Ils sont en classe de terminale bac pro du lycée Fayès de Villeurbanne et en BTS au lycée Claude Lebois de Saint-Chamond. Durant deux jours, 38 futurs diplômés des filières techniques ont découvert de manière originale, au fil de l'eau, les métiers de l'énergie et de l'industrie, sur fond de paysages rhodaniens, à bord d'une péniche à vocation pédagogique, entre Lyon et Vienne.

Outre deux sites de production d'EDF sur le Rhône - centrale hydroélectrique de Cusset et centrale nucléaire de Saint-Alban/Saint-Maurice -, ils ont visité les usines de Solvay et Total, auxquelles EDF a proposé de s'associer dans ce parcours découverte.

Il s'agit d'une expérimentation inédite, à l'initiative d'EDF, pour intéresser autrement les futurs diplômés des filières techniques aux métiers de la production d'énergie et plus



D.R.

généralement de l'industrie, où certains métiers sont parfois en tension lors du renouvellement des compétences. Il s'agit également de valoriser le fleuve Rhône et un territoire, à l'aval de Lyon, dans toute la richesse de son histoire et de ses fonctions environnementales et économiques. Labellisée « Plan Rhône 2015 - 2020 », cette action est menée avec l'asso-

ciation Les Péniches Val de Rhône et la participation de Total et de Solvay. Cette première édition sera suivie d'une réflexion pour envisager, avec d'autres partenaires industriels du Plan Rhône et des collectivités territoriales, son renouvellement et son prolongement, au sud de Lyon comme sur d'autres tronçons de la Vallée du Rhône.

Une convention pour la micro-entreprise

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes et la fondation Entrepreneurs de la Cité viennent de signer une convention de partenariat pour soutenir la création de micro-entreprises. L'établissement bancaire apporte son aide à la fondation par une subvention destinée à soutenir 65 entrepreneurs, principalement basés dans la région Rhône-Alpes. Ces porteurs de projets pourront ainsi protéger leur activité, leur santé et leur local pendant un an et bénéficier d'un accompagnement en cas de sinistre. Au-delà du soutien financier, les deux partenaires, par

leur complémentarité, apportent un accompagnement opérationnel global aux créateurs de micro-entreprises. La fondation Entrepreneurs de la Cité réduit leurs risques financiers, notamment par la conception d'un programme solidaire de protection des risques, inspiré de la micro-assurance, dans le but de pérenniser ces jeunes entreprises. La Caisse d'Épargne Rhône Alpes, à travers sa structure dédiée Parcours Confiance, met en œuvre des microcrédits professionnels, souvent déterminants pour l'amorçage du projet.

Chronique

FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE



Toutes les histoires commencent par « Il était une fois »... Et celle de l'Elan de Lyon en est un exemple flagrant, puisque nous parlons de 110 ans d'existence, d'exercices, d'adaptation, de fidélité et d'affinité... En un mot, de pérennité.

L'existence de l'Elan, c'est l'agrément comme association en 1905. Etant, comme beaucoup, issue d'un « patro », elle est regroupée au sein d'une fédération dite « affinitaire » qui, après plusieurs changements de sigle, est devenue l'actuelle Fédération sportive et culturelle de France.

L'exercice du sport a pris, durant 110 années, différents aspects, formes et pratiques. La base immuable fut de tout temps la gymnastique, sans



omettre pour autant les pratiques, au fil des années, du basket (dans la cour de la cure, rue Etienne-Dolet), de la boule lyonnaise (au clos Verlet-Hanus), du football (mis en œuvre pour les jeunes), du tennis de table (avec une école pour les petits et les débutants), puis, tout récemment, d'une école d'initiation au trampoline. L'adaptation s'est faite d'elle-même en fonction des désirs, des besoins ou du ressenti des dirigeants ou des adhérents. L'Elan, club foncièrement masculin, s'est « féminisé » en créant, dans les années 2000, une section de gymnastique féminine. L'Elan, club axé sur la compétition, s'est ouvert,

par besoin sociétal, aux pratiques de loisirs. La randonnée pédestre en 1990, la remise en forme en 2001, puis ensuite vinrent la gym senior ainsi que d'autres formes de maintien en condition physique.

La fidélité à une éthique, à un esprit, à une volonté de progression sont des éléments qui permettent au club de fêter ses 110 ans. La pérennité de notre association a été assurée de façon progressive, tout autant que volontaire, aidée en cela par des éléments extérieurs et des personnalités de notre ville, sensibles aux efforts des responsables et des dirigeants successifs, et qui ont cru en notre devenir.


Notre affinité se dilue dans les actions que nous avons entreprises ou les participations à des manifestations fédérales. Nos « gym » ont été plusieurs fois champions fédéraux, nous avons organisé deux congrès départementaux, 3 championnats fédéraux de boule lyonnaise (vétérans et toutes catégories). Tout cela en regard à une affinité que nous avons du mal à transmettre, la société actuelle ayant plutôt tendance à venir « consommer » au lieu de venir « participer ».

Quoi qu'il en soit, en passant de l'école des jeunes à la gym des seniors, de la pratique masculine à la mixité, de la compétition à l'adjonction de la pratique loisirs, d'un changement de siège (2004) mais non de quartier, d'un changement d'équipes dirigeantes mais non d'esprit ni d'éthique, le club a 110 ans de vie bien remplie et sa vitalité demeure... Donc que dire, sinon... espérons tous pouvoir fêter les 120 ans...

■ Max Champ

Nouveaux métiers, nouveaux emplois avec l'Agefiph Bretagne et Pays de la Loire : créer son entreprise ou reprendre une activité

Tugdual Ruellan - 04 novembre 2015 - envoyer à un ami - handicap - lien permanent

 Agefiph



Les différents dispositifs d'accès à l'emploi, de maintien, de création d'activité mis en œuvre par l'Agefiph ont permis, en 2014, l'insertion ou le maintien dans l'emploi de plus de 93 000 personnes handicapées. Dans ce cadre, la création ou la reprise d'activité est soutenue par l'Agefiph dans la mesure où elle constitue une des formes d'insertion professionnelle adaptée aux besoins des personnes handicapées, répondant au souhait d'autonomie de nombre d'entre elles. Explications avec **Catherine**

Logeais, déléguée régionale Agefiph Bretagne et Pays de la Loire, dans le dossier de Ouest-France emploi. Témoignage de Corinne Jue qui crée une agence de services à la personne en milieu rural [A LIRE EN CLIQUANT SUR CE LIEN](#)

Agefiph Bretagne - 4, avenue Charles Tillon - 35000 Rennes - 08 11 37 38 39

Agefiph Pays de la Loire - 34 quai Magellan, 44032 Nantes cedex 1 - 08 00 11

10 09

Informations sur : www.agefiph.fr

Contact presse : Tugdual Ruellan - 02 99 91 33 16

La création ou la reprise d'entreprise : une solution de retour à l'emploi pérenne

Dans un contexte de crise économique qui touche particulièrement les personnes en situation de handicap, la création ou la reprise d'entreprise apparaissent comme une réelle voie d'accès à l'emploi pérenne. Au-delà des dispositifs d'aide à la création d'entreprise de droit commun déjà existants, un dispositif a été mis en place permettant l'accompagnement spécifique des porteurs de projet et le renforcement de la sécurisation des projets grâce à un partenariat entre l'Agefiph, BGE et Entrepreneurs de la Cité. Présentation avec les responsables Agefiph, Delphine Rami pour la Bretagne et Elodie Tessier pour les Pays de la Loire.

Témoignage

Corinne Jue crée une agence de services à la personne en milieu rural

Corinne Jue vient de créer à Pipriac, entre Rennes et Redon, une agence de services à la personne et de services à domicile avec pour finalité, le maintien des personnes dépendantes à leur domicile en milieu rural. Elle a déjà embauché deux personnes, devenues salariées de l'agence.

A LIRE EN CLIQUANT SUR CE LIEN [☞](#)

Création d'activité : nouveaux métiers, nouveaux horizons avec l'Agefiph

Les différents dispositifs d'accès à l'emploi, de maintien, de création d'activité mis en œuvre par l'Agefiph ont permis, en 2014, l'insertion ou le maintien dans l'emploi de plus de 93 000 personnes handicapées. Dans ce cadre, la création ou la reprise d'activité est soutenue par l'Agefiph dans la mesure où elle constitue une des formes d'insertion professionnelle adaptée aux besoins des personnes handicapées, répondant au souhait d'autonomie de nombre d'entre elles.

En 2014, en France, 3 200 demandeurs d'emploi handicapés ont créé et repris une entreprise avec le soutien de l'Agefiph. « La création d'entreprise, confie Catherine Logeais, déléguée régionale de l'Agefiph de Bretagne et des Pays de la Loire, doit permettre aux personnes handicapées de s'insérer durablement dans l'emploi. En complément des dispositifs de droit commun, l'Agefiph a mis en place des aides favorisant les initiatives des personnes handicapées qui créent leur emploi en accédant à une activité non salariée et permettant de sécuriser le créateur et consolider son entreprise. »

Les aides de l'Agefiph aux créateurs et repreneurs d'activité :

- une subvention à la création d'entreprise,
- le financement de formations à la gestion,
- des prestations individualisées de conseil, d'accompagnement et suivi de la création ou reprise d'entreprise,
- une offre de première assurance garantissant le maintien de l'activité en cas de maladie, sinistre,....

« Si nécessaire, poursuit Catherine Logeais, le créateur peut également solliciter d'autres aides de l'Agefiph, notamment celles relatives à la formation ou à l'adaptation de situations de travail.

L'Agefiph partenaire de BGE, Boutique de Gestion pour Entreprendre

L'Agefiph est partenaire de BGE, Boutique de Gestion pour Entreprendre, association Loi 1901, qui accompagne et forme les créateurs d'entreprise sur la construction de leur projet, et le développement de leur activité.

Les activités créées sont des TPE (Très Petites Entreprises) : artisans, commerçants ou prestataires de service. Spécialiste de la création d'entreprise, BGE intervient depuis l'idée de création jusqu'au développement de la TPE. Toutes les étapes sont réalisées ensemble, avec le porteur de projet : l'objectif est de faire acquérir des compétences aux futurs chefs d'entreprise, leur donner toutes les clés pour qu'ils puissent valider leur projet et pérenniser leur activité.

79% des chefs d'entreprise accompagnés par BGE sont demandeurs d'emploi. Grâce à l'accompagnement réalisé, le taux de pérennité des entreprises créées est de 74 % à 3 ans, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (60%, pour un public demandeur d'emploi). BGE appartient également au Réseau National des BGE : www.bge.asso.fr

BGE et les Travailleurs en situation de handicap

Grâce au partenariat avec l'Agefiph, BGE :

- a reçu 1 300 personnes pour réaliser un diagnostic de projet sur 3 années
- a accompagné près de 500 personnes sur la construction et finalisation du projet depuis 3 ans
- a participé à la création de près de 800 entreprises, depuis 5 ans, par des travailleurs reconnus handicapés
- La création d'entreprise est, pour certains d'entre eux, la solution pour gérer leur rythme de travail en fonction de leur santé, et s'accorder une souplesse rendue nécessaire.

En Pays de la Loire

1000 entreprises sont créées chaque année, avec le soutien des BGE. L'association est présente sur 20 sites :

- 68 salariés entièrement dédiés à la création / reprise
- Elle reçoit chaque année près de 5000 personnes pour réaliser un diagnostic de projet
- Elle accompagne et forme 2.500 personnes sur la construction de leur projet de création ou de reprise

En Bretagne

1247 entreprises créées ou reprises en 2014, 5072 personnes accueillies et conseillées

- 675 personnes formées
- 32 lieux d'accueil sur la Bretagne, 48 salariés
- 80% des créateurs accompagnés ont accès au financement bancaire, 74 % des entreprises pérennes à 3 ans.

L'Agefiph partenaire d'Entrepreneurs de la Cité

Créée en 2006, sous l'impulsion de Bruno Rousset, la Fondation Entrepreneurs de la Cité a pour mission de protéger l'initiative entrepreneuriale des personnes exclues du monde du travail. Reconnue d'utilité publique en 2008 et partenariat public-privé unique, elle regroupe des entreprises privées du secteur de l'assurance ainsi que les partenaires économiques et sociaux du monde de l'aide à la création d'entreprise.

Grâce au partenariat mis en place et renouvelé entre l'Agefiph et la Fondation Entrepreneurs de la Cité, les entrepreneurs handicapés bénéficient d'une offre de micro-assurance gratuite pendant 2 ans. Contrairement aux clichés, les personnes fragilisées par un handicap franchissent le pas de la création d'entreprise dans des proportions supérieures à la moyenne nationale. Toutefois, ces entrepreneurs restent plus fragiles. Bien s'assurer, personnellement et pour l'entreprise, est un point essentiel : la Fondation Entrepreneurs de la Cité constate que 11 % des créateurs handicapés ont connu un sinistre en 2014, d'où l'impact fort de l'assurance pour la pérennité de leurs activités.

« Trousse Première Assurance » pour les créateurs

L'Agefiph, dont l'une des missions principales est d'améliorer l'accès à l'emploi aux personnes handicapées, fait confiance à la Fondation Entrepreneurs de la Cité pour couvrir les risques de ces entrepreneurs. Grâce à ce partenariat, les créateurs accompagnés par l'Agefiph bénéficient pendant 3 ans d'une assurance appelée Trousse Première Assurance, gratuite pendant 2 ans grâce au soutien de l'Agefiph. Ce dispositif de micro-assurance, conçu par la Fondation Entrepreneurs de la Cité, comprend les garanties de base pour un entrepreneur sur les aspects de multirisques professionnels, prévoyance et santé. Cette assurance n'impose pas de questionnaire médical. Les créateurs d'entreprise rencontrant des difficultés à s'assurer sur le marché classique de l'assurance, ont enfin une solution pour couvrir leurs risques. Cette action est rendue possible grâce aux mécènes de la Fondation (APRIL, CFDP Assurances, CNP Assurances, EVOLEM, La Banque Postale, AG2R / La Mondiale et MATMUT ainsi que La Caisse des Dépôts en partenaire public) qui prennent en charge une partie de la gestion des coûts.
www.entrepreneursdelacite.org

CONTACT PRESSE :

Hayat BOAIRA, Déléguée Générale : 04 37 24 52 71 / hayat.boaira@entrepreneursdelacite.org

Rizlen EL ALAMI, Chargée de Communication : 04 37 24 52 76 / rizlen.el-alami@entrepreneursdelacite.org